

Les Formations du CPIE :

Métiers de l'Animation et du Sport

Le CPIE Vallées de l'Authie et de la Canche propose des formations habilitées par le Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports et possiblement financées par la Région Hauts de France :

- le CPJEPS animateur d'activités et de vie quotidienne dans toute structure de loisirs et d'animation socioculturelle
- le BPJEPS animation socio-éducative et culturelle (ASEC)
- le BPJEPS multi-activités physiques ou sportives pour tous
- le DEJEPS animation socio-éducative ou culturelle mention « coordination de projets »
- le DESJEPS animation socio-éducative, culturelle et/ou sportive mention « Direction de structure et de projet »

Notre organisme de formation est actuellement en cours de procédure d'habilitation pour cette nouvelle version des diplômes JEPS. L'ouverture des formations est conditionnée à l'obtention de l'habilitation.

Contact :

- Pour toute demande d'informations
- Pour s'inscrire aux réunions
- Pour avoir les dates et lieux des Tests
- Pour retirer un dossier de candidature

CPIE Vallées de l'Authie et de la Canche :

☎ 03 21 04 05 79

✉ contact@cpie-authie.org

Mme VASSEUR Christine, Responsable Service Formation :

✉ cfme@cpie-authie.org

☎ 03 21 04 05 79

Mr BRUNEL Benjamin, coordinateur :

☎ 06 95 51 16 56

✉ benjamin.brunel@cpie-authie.org

Mr MUSSARD Gaetan, formateur réfèrent :

✉ gaetan.mussard@cpie-authie.org

Retrouver toutes les informations sur
le site internet du CPIE

<http://www.cpie-authie.org>

Onglet Formation.

Devenir éducateur sportif !

BPJEPS EDUCATEUR SPORTIF

Brevet Professionnel de la Jeunesse, de
l'Education Populaire et du Sport

Diplôme : Niveau 4 (BAC)

Mention :

**MULTI-ACTIVITES PHYSIQUES
OU SPORTIVES POUR TOUS**

Lieux 2025 : MARPENT

Les objectifs et les Contenus

Une formation de **1200 h**
sur **12 mois**

Avec **600H** → de formation
+ → de stage

Des contenus de formation en cohérence avec 3 Blocs de Compétences à valider et permettant l'acquisition de compétences pour :

■ Encadrer et initier à la pratique d'activités physiques dans **3** domaines :

- **AJS** (Activités physiques et Jeux Sportifs)
- **APEN** (Activités Physiques en Espaces Naturels)
- **APEC** (Activités Physiques d'Entretien Corporel)

■ Contribuer au fonctionnement d'une structure : valoriser ses activités

■ Concevoir, conduire et évaluer un projet d'animation et un cycle d'animation

■ Conduire une séance ou un cycle en garantissant des conditions de pratique en sécurité

Pour Qui ?

Pour les personnes :

- Demandeuses d'emploi
- En contrat aidé
- En contrat de moins de 24h/semaine

→ Possibilité de financement et de rémunération par la Région HDF

• Salarisées
→ Possibilité de financement OPCO ou d'intégrer la formation dans le cadre d'un contrat d'apprentissage

Les prérequis

- Etre majeur à l'entrée en formation (sauf contrat d'apprentissage : nous contacter)
- Certificat médical de non contre indication à la pratique et à l'encadrement des APS
- Etre titulaire du PSC1 (ou équivalent)

Les TEP et les sélections

TEP : Satisfaire aux Tests d'Exigences Préalables sportifs :

- Un parcours d'habilité motrice
- Un test Luc Léger

Sélections :

- Un entretien de motivation

Blocs de compétences

Bloc 1 – Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation

Bloc 2 : Valoriser les activités et les projets d'une structure du champ du sport ou de l'animation

Bloc 3 : Concevoir, conduire, en sécurité et évaluer, des séances et des cycles de séances d'activités physiques et sportives dans le cadre d'un projet au sein d'une structure

Lieux de formation

MARPENT

Période de Formation
Décembre 2025 à Décembre 2026

